

**LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION  
MENTION DROIT PARCOURS PUBLIC ET PRIVE**

**3ème NIVEAU  
SEMESTRE 6**

**GROUPE DE COURS N° 1  
SESSION DE RATTRAPAGE  
MERCREDI 3 JUILLET 2013  
9 H à 12 H 30**

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]  
à la fin de l'épreuve.**

| Résultats session 1<br>(écrit ou oral) | Composition en session 2  |
|--|---|
| Echec dans 1 matière                   | - L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec.<br>- Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker).<br>- Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker). |
| Echec dans 2 matières                  | - L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec.<br>- Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker).<br>- Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).       |
| Echec dans 3 matières (ou plus)        | L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.   |

**\*Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :  
"Je renonce à ma Matière Joker"**

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,  
« épreuve 2 »,  
« épreuve 3 ».

**DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.**

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet.**

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

## **HISTOIRE DU DROIT PRIVE**

Sujet : Le système probatoire médiéval entre le V<sup>ème</sup> et le XIII<sup>ème</sup> siècle :  
Rationalité ou irrationalité ?

## **HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES**

Sujet : La critique de la démocratie dans la cité grecque.

## **DROIT DE L'INFORMATIQUE**

Sujet : La base de données.

## **DROIT INTERNATIONAL PUBLIC**

Sujet : La jurisprudence du « détroit de Corfou ».

## **CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**

Sujet : Le référé-suspension.

## **DROIT PUBLIC DES AFFAIRES**

Sujet : Dans quelle mesure peut-on dire que la délégation de service public est un contrat public à financement privé ?